

## Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du jeudi 16 février 2017 à 9h00

Etaient présents :

### Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. DEMARQUOY (présent jusqu'à 10h10), M. FAIVRE, M. FARA (procuration à M. WENDEHENNE), MME LE BON, MME LEBORGNE-CASTEL, MME LELOUP (présente à partir de 10h), MME VENNIN (procuration à M. PELLENARD), M. WENDEHENNE.

- *Absent :* M. CHERKAOUI-MALKI.

### Collège B

- *Présents ou représentés :*

MME ABED-VIEILLARD, M. MANIERE (procuration à MME ABED-VIEILLARD), M. MOREAU (procuration à MME VERNOUD), MME OLIVE (présente jusqu'à 11h45), M. PELLENARD, M. POINSSOT (présent jusqu'à 10h puis procuration à MME ROSNOBLET), M. RIALLAND (procuration à MME TROMPIER), MME ROSNOBLET, MME TROMPIER, MME VERNOUD.

### Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MME BELLENGER (présente jusqu'à 11h45), M. DER, MME EVROT-CARRICAN, MME GAETAN, M. ROLLIN (présent jusqu'à 12h).

### Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MME BOUDIER (arrivée à 11h jusqu'à 12h10), M. MEYER, MME SUZIALUK (procuration à M. SZEWCZYK), M. NOCETO, MME ASSFELD (présente jusqu'à 12h05), M. SZEWCZYK.

- *Absents :* M. SURUGUES, MME DAGHER.

### Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

MME VAN OVERSTRAETEN (procuration à MME LE BON), M. GERVAIS (procuration à M. POINSSOT jusqu'à 10h), MME PRUDON-DESGOUTTES (procuration à M. FAIVRE), M. ANSEL (procuration à M. NARCE), M. MONNOT.

- *Absentes :* MME DECHELOTTE, MME LECOURT-CAPDEVILLE.

## Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;

- *Absents :* M. BATT, responsable du département d'anglais, MME SALVADORI, responsable du service de préparation aux concours.

## Membres invités

- *Présentes :*

MME CASAS, responsable de l'antenne financière, MME CHALUMEAU, secrétaire de direction.

- *Excusée :* MME THOMAS, responsable de la scolarité

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

\*\*\*\*\*

Le Directeur d'UFR souhaite la bienvenue à une personnalité extérieure, M. Laurent MONNOT, représentant de SUEZ Eau France, présent pour la première fois à ce conseil d'UFR.

Il s'agit de la première réunion de travail sur les dossiers, car la précédente réunion du conseil a été consacrée aux élections dans les instances de l'UFR (Bureau, directeurs-adjoints, commissions). Nous arrivons à l'étape finale de la préparation de la future offre de formation, pour le prochain contrat.

### ✓ **Approbation du PV du Conseil du 10 janvier 2017**

➤ **29 pour, 1 abstention**

### ✓ **Informations du directeur d'UFR :**

#### • **Publication de trois postes aux concours ITRF en 2017**

Le Directeur d'UFR fait état de la vacance de cinq postes de personnels BIATSS en 2017 à l'UFR :

. Deux postes d'ingénieurs d'études (l'un à l'UMR Biogéosciences –CRC- suite à un concours infructueux en 2016 et l'autre à l'UMR U-1231 libéré par Sandrine BELENGER suite à sa réussite au concours interne d'IGR)

. Trois postes de techniciens (l'un pour l'enseignement de physiologie animale libéré par Michel SAUNIER admis à la retraite, l'autre pour les UMR Biogéosciences et Artheis en informatique, lié au départ en retraite d'Alain FESTEAU et le 3<sup>ème</sup> pour l'UMR CSGA et l'enseignement de biologie animale, vacant suite au départ en retraite de José SOLONOT en septembre 2016). Initialement, l'université avait autorisé une seule publication à concours en 2017, pour le poste de technicien libéré par Michel SAUNIER, les autres étant placés en publication différée. Très récemment, l'UFR a appris que les deux postes d'ingénieurs en publication différée seraient finalement publiés à concours dès 2017, suite à leur dépôt par erreur sur le site du Ministère, par les services centraux de l'Université. Le Ministère a indiqué ne pouvoir revenir en arrière quant à leur publication.

M.ROLLIN est surpris car la rectrice a exigé le gel de trois nouveaux postes d'enseignants-chercheurs.

MME ABED-VIEILLARD craint que ces deux ouvertures à concours supplémentaires aient pour effet de maintenir les autres postes en publication différée encore plus longtemps.

Le Directeur d'UFR communique les types de concours, BAP et emplois-types demandés :

- IGE vacant suite à réussite à concours d'IGR de Sandrine BELLENGER, BAP A, concours externe, ingénieur en techniques biologiques
- IGE vacant suite à concours infructueux, BAP A, concours externe ingénieur en études d'environnements géonaturels et anthropisés
- Technicien ex Michel SAUNIER, BAP A, concours interne, technicien en SVT.

- **Résultats des élections à la commission de la recherche**

Les élections à la commission de la recherche organisées le 17 janvier 2017 ont apporté les résultats suivants :

Collège des enseignants-chercheurs et personnels assimilés

Xavier GROSMAITRE : 42 voix, élu

Daniel WIPF : 32 voix, élu

Marion PRUDENT (SELLAM) : 28 voix

Jean GUZZO : 27 voix

Collège des personnels ITRF et ITA

Catherine GONDCAILLE : 29 voix, élue

Collège des doctorants

Burhan UYANIK : 4 voix, élu

- **Procédure d'évacuation des déchets chimiques à partir de 2017**

Suite à un courrier du Président de l'université en date du 7.11.2016 qui précise la procédure d'évacuation des déchets chimiques applicable après le départ à la retraite de Michel SAUNIER début avril 2017, une réunion a été organisée à l'UFR le 23 janvier 2017 avec les assistants de prévention, la responsable administrative et Pascale BOUCHOT. (Compte rendu en annexe 1)

- M. Vincent RUDELLE, adjoint technique, est candidat pour exercer la fonction de référent. MME Julia LEEMPUT, assistante-ingénieure, accepte d'être suppléante.
- Un nouveau **coordonnateur** va être désigné pour les sites IUVV, IUT, santé, CSGA et Gabriel : M. Arnaud CROCK, adjoint technique à l'UFR des sciences de santé, est pressenti.

MME CLERGET souligne la nécessité pour les assistants de prévention de gérer les déchets de leur unité de manière rigoureuse.

MME BELLENGER précise plusieurs points : il convient de veiller à ce que les déchets correspondent à la réglementation sur l'ADR, d'être vigilant sur le tri en amont, de sensibiliser les utilisateurs via les assistants de prévention et de veiller à ce que les bidons soient numérotés par le laboratoire pour permettre leur traçabilité.

- **PIA III**

Le Directeur d'UFR fait état de la publication très récente d'une convention entre l'Etat et l'ANR relative à la mise en place du PIA3. Les enjeux sont extrêmement importants, le projet porte sur plusieurs milliards d'euros. Il existe deux axes nous concernant : l'innovation pédagogique et l'aide aux nouveaux publics en licence avec l'idée d'une professionnalisation en licence - d'une part et la mise en place d'écoles universitaires de recherche (EUR) - d'autre

part. La COMUE, établissement porteur, souhaiterait proposer plusieurs EUR. Si l'on n'est pas dans l'un de ces projets, notre lisibilité sera très réduite au plan national.

M. WENDEHENNE craint l'instauration d'universités à deux vitesses : les unes très compétitives sur le plan de la recherche et les autres dédiées aux étudiants. Le délai pour constituer les dossiers est d'environ trois mois, ce qui est court.

Pour MME ABED VIEILLARD, ce dispositif rejoint le projet de collèges universitaires.

M. MONNOT s'interroge sur la faisabilité du montage d'un projet de formations professionnalisantes en licence en trois mois. Des postes seront-ils créés pour cela ?

Le Directeur d'UFR répond que la réflexion est déjà engagée en ce qui concerne l'innovation pédagogique. Les grands axes du projet sont à élaborer dans les 3 mois, la concrétisation sera plus étalée dans le temps puisque la contractualisation se fera sur plusieurs années. La construction du projet se fera à l'échelle de l'université et pas d'une UFR. Il n'y a pas d'information sur d'éventuelles créations de postes mais à l'UFR il y aurait besoin d'un IGE spécialisé dans le numérique et l'ingénierie pédagogique

M. FAIVRE aborde l'axe de la réussite en licence : le président de l'université souhaite renforcer les fondamentaux pour améliorer la réussite en licence et développer la formation tout au long de la vie. Il faut aussi aider les étudiants dans la démarche d'apprentissage. Il serait souhaitable de travailler à l'échelle de l'uB et de l'UFC, à ce titre l'UFR SVTE pourrait contacter l'UFR des sciences de l'UFC.

M. WENDEHENNE pense qu'il faudrait un guide sur les EUR.

M. PELLENARD précise qu'un groupe de travail « recherche » et un groupe de travail « formation » se sont mis en place à la COMUE, lesquels vont nous contacter très vite. Il est nécessaire que les partenaires des deux universités se connaissent.

M. MONNOT souhaite savoir si l'on identifiera une L3 plus professionnalisante avec un cursus commun et des UE professionnalisantes. Il est prêt à apporter son aide dans le montage d'un tel projet.

Le Directeur d'UFR précise qu'il s'agit de la création de licences ex-nihilo.

M. FAIVRE pense que la sélection en M1 laissera des étudiants de L3 sans possibilité de débouchés ; il faut trouver une professionnalisation pour eux.

M. MONNOT ajoute que, dans les entreprises, il y a des besoins de recrutements à bac+3 et qu'elles ne trouvent pas de candidat ; les entreprises n'ont pas besoin d'autant de diplômés à bac+5.

- **Compte-rendu de la conférence des Directeurs d'UFR du 01/02/2017**

- **Collecte de la taxe d'apprentissage**

La réforme a apporté une légère amélioration de la collecte à l'uB, même si les composantes ont vu leur recette baisser de 30 à 40% du fait d'une nouvelle répartition de l'assiette.

M. PELLENARD rappelle que l'uB avait mis en place un prélèvement de 15%, qui a été supprimé.

MME TROMPIER suggère de solliciter les étudiants car ils ont peut-être des membres de leur famille susceptibles de donner.

M.MONNOT souligne que les entreprises sont très sollicitées et font plutôt bénéficier les écoles d'ingénieurs car il existe des réseaux. Il serait nécessaire que les enseignants-chercheurs se déplacent quand un étudiant est en stage pour essayer de réorienter la taxe d'apprentissage au profit de l'UFR. Un travail relationnel avec le monde professionnel est à faire.

M.NOCETO pense qu'il y a le levier des licences professionnelles et des masters professionnels qui peut permettre d'accroître cette ressource.

M.FAIVRE regrette que l'UFR ne puisse financer un personnel dédié à la taxe d'apprentissage, susceptible de prospecter.

En réponse à MME LELOUP, Le Directeur d'UFR précise que l'UFR compte entre 20 et 30 entreprises donatrices par an.

#### **- Bilan de la JPO**

L'uB enregistre un petit recul de fréquentation, dont l'UFR SVTE, recul qui n'affecte pas l'IUT de Dijon. Moins de bus sont venus et la Nièvre ne s'est pas déplacée.

#### **- Réforme des masters**

Le Directeur d'UFR pense qu'il y a beaucoup d'ombres sur la sélection en master, avec des risques de contentieux.

#### **- Future offre de formation**

La DGESIP a communiqué des observations pour les mentions NSA, STPE et les licences professionnelles, auxquelles l'uB doit apporter une réponse très rapidement. En ce qui concerne la soutenabilité, il faut réduire l'offre de 60 000 heures à l'échelle de l'université. Nous sommes toujours en négociation avec l'uB, qui demande une diminution de 2200 heures à l'UFR. Lors de la réunion avec le vice-président, l'UFR a parlé du parcours Geipi qui ne doit pas être comptabilisé dans sa charge (environ 600 heures).

MME ABED-VIEILLARD pense qu'il convient de renégocier la convention relative à ce parcours.

MME TROMPIER signale que 120 heures de biochimie vont être faites gracieusement par des personnels d'Agrosup à titre de contribution.

#### **- Rallonge budgétaire : réponse négative du ministère sur la demande de l'uB.**

#### **✓ Questions pédagogiques :**

- **Compte-rendu de la commission de l'enseignement réunie les 25/01/2017 et 13/02/2017**

M.FAIVRE fait le compte rendu des deux premières réunions : la 1<sup>ère</sup> a permis de discuter des objectifs de la commission, avec la mise en place de 7 groupes de travail. La 2<sup>ème</sup> a examiné le point PRL, qui représente environ 1300 heures, essentiellement en L1. Dans un contexte de forte contrainte sur l'offre, le devenir du PRL est posé mais la commission n'a pas tranché.

MME CLERGET précise qu'une information émanant de la direction générale des services est qu'aucune heure pour le PRL n'est financée.

MME ROSNOBLET souhaite savoir si l'on a un recul sur l'efficacité du PRL.

M.FAIVRE répond que faute d'avoir mis en place des indicateurs, il est difficile d'avoir un vrai retour sur ce dispositif.

MME ABED-VIEILLARD pense que l'existence d'enseignants référents rassure les familles et les étudiants qui arrivent pour la 1ère année à l'université. D'autres actions ont perdu de leur intérêt au fil du temps.

M.PELLENARD souligne que depuis 10 ans l'établissement s'interroge sur l'intérêt du PRL. Dans l'ensemble, cela a dû favoriser la réussite et est une belle vitrine lors des JPO.

- **Future offre de formation : avis de la Direction Générale de l'enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) sur l'offre de formation 2017**

M.FAIVRE précise les retours de la DGESIP :

- le master « vigne, vin, terroir » aura une mention spécifique. Dans les faits, cela ne change rien.
- la mention NSA et la mention BEE doivent modifier leur fiche AOF en raison du transfert de certains de leurs parcours à la Comue dans le cadre de l'I-site.
- questionnement quant au rattachement du parcours GEITIA à la mention STPE
- pour la licence professionnelle mention agronomie, il est essentiel de continuer à accroître la participation des professionnels (hors LEGTA) progressivement dans le courant du contrat.

- **Avis sur les projets déposés dans le cadre de l'I-site**

Les parcours P2 Food (précédemment dans la mention NSA), « Ecologie comportementale et gestion de la faune » ainsi que « Ecologie, diagnostic et gestion des éco-systèmes » sont retenus à l'I-site.

- **Actualisation du tableau relatif aux critères d'admission en Master 1**

Pour le M1 SP2G, l'effectif maximum passe à 16 au lieu de 24 pour être en cohérence avec la capacité d'accueil en M2.

- **Demande de banalisation de créneaux horaires le 11 avril 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 par les associations étudiantes dans le cadre du projet « le tour des sciences »**

Le Directeur d'UFR explique avoir reçu une demande de banalisation des enseignements émanant de la Corpo Bio pour le 11.04.2017 de 14 h 00 à 17 h 00 pour un projet dénommé « le tour des sciences » organisé par la FNEB. Des conférences sont organisées dans différentes villes et la dernière étape a lieu à Dijon.

MME BOUDIER explique que la manifestation aura lieu à l'amphithéâtre Proudhon, avec un pot à 17 heures. Un message sera adressé aux responsables de filières car des conférenciers sont encore à trouver.

MME LELOUP demande quelle est la durée de chaque conférence et si les frais de transport du conférencier peuvent être pris en charge.

MME BOUDIER précise que chaque conférence aura une durée de 20 à 40 minutes. Les frais de transport seront pris en charge, car un budget a été demandé au FSDIE.

Le Directeur d'UFR soumet au vote cette demande de banalisation, en soulignant que les retombées peuvent être favorables à l'UFR puisque c'est la clôture.

➤ **Unanimité (32 pour)**

✓ **Questions financières :**

• **Vote de subventions pour le concours « Faites de la Science »**

Le Directeur d'UFR explique que le concours « Faites de la Science » est une manifestation nationale, organisée en région, suivie d'une finale au plan national. Chaque année, les UFR SVTE et sciences et techniques l'organisent et, il y a deux ans, notre lauréat régional a emporté la finale nationale. Différents partenaires apportent un soutien financier et les deux UFR co-financent également, dans la limite de 150 € chacune par projet (il y a en général une dizaine de projets, cette année le nombre devrait être plus faible car nous en avons 6 à ce jour. Ce concours est, depuis l'année dernière, couplé avec le concours « C-Génial ».

Le Directeur d'UFR soumet au vote le versement de 300 € maximum par projet (co-financement UFR SVTE et UFR sciences et techniques). Ce montant, prévisionnel, est identique à celui des années antérieures.

➤ **Unanimité (32 pour)**

• **Sortie d'inventaire d'un matériel (autoclave)**

L'UMR Biogéosciences sollicite la sortie d'inventaire d'un autoclave Sanoclav M-MCS acheté en 1999 ; numéro de série : 13877166, n° d'inventaire : 15022013

➤ **Unanimité (32 pour)**

✓ **Comptes rendus des commissions :**

• **Compte-rendu de la commission des finances réunie le 15/02/2017**

MME ABED-VIEILLARD explique que cette première réunion a permis d'aborder les missions de la commission et la façon de trouver des financements pour améliorer la qualité de la formation. Un levier pourrait être de présenter des dossiers auprès des OPCA pour obtenir des fonds libres. D'autres pistes pourraient être étudiées : apposer des logos publicitaires sur les minibus, revoir le marché copieur (ce qui est prévu à court terme).

Le Directeur d'UFR souligne le gros travail qui attend la commission finances pour essayer d'obtenir des reliquats de taxe d'apprentissage, avec des dossiers un peu lourds à monter pour avril.

M.MONNOT pense qu'il serait nécessaire de garder le lien avec les étudiants sortants. Un vrai travail est à monter, dans un partenariat gagnant/gagnant.

Le Directeur d'UFR constate que l'on n'est pas bon dans ce domaine.

M.FAIVRE pense que cela rejoint le thème des débouchés. Une stratégie est à développer pour ne pas perdre la trace des étudiants. Les écoles d'ingénieurs sont beaucoup plus efficaces là-dessus.

MME LELOUP mentionne qu'à l'IAE il y a des festivités, ce qui tisse le lien.

MME BOUDIER observe que le système de parrainage mis en place par la Corpo fédère.

M.ROLLIN pense que l'université a un problème de suivi de ses étudiants car il n'existe pas de véritable outil de suivi.

M.MONNOT pense que les diplômés insérés dans le monde du travail pourraient aider à avoir des contacts dans les entreprises.

M.SZEWCZYK confirme qu'à Paris, le parrainage marche très bien. Il y a moins de corporatisme que dans les écoles d'ingénieurs où il y a un sentiment d'appartenance.

MME BOUDIER confirme que cela se fait, et très bien, dans plusieurs universités : Paris, Toulouse, ...

Pour M.PELLENARD, cela doit passer par les associations étudiantes. Ce pourrait être un axe de travail conduit par la commission de la communication.

Le Directeur d'UFR constate que le fait que les formations soient très généralistes à l'uB conduit à un éparpillement.

- **Commission du personnel réunie le 27/01/2017**

Le Directeur d'UFR fait un rapide compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission du personnel : après une présentation des règles de fonctionnement et des missions de la commission, le travail a porté sur le classement des dossiers présentés pour une promotion de corps (personnels ITRF).

- **Commission des relations internationales réunie le 10/02/2017**

En l'absence de M.POINSSOT, M.PELLENARD communique le compte rendu de la réunion de la commission, à laquelle MME CANOVAS, du pôle relations internationales, était présente.

Un état des lieux des échanges internationaux a été dressé : 146 étudiants étrangers, issus de 49 nationalités, sont accueillis à l'UFR, soit 8% des effectifs, en 2016.2017. (3 % en L, 13 % en M, 24 % en doctorat), majoritairement des étudiants d'Afrique (55%), très peu d'Amérique (8%). Très peu d'étudiants anglophones sont accueillis à l'UFR. Les échanges internationaux sont largement perfectibles, en particulier par rapport à Erasmus. Moins de 1% des étudiants de l'UFR ont choisi de partir à l'étranger.

Le retour des responsables de filières est que l'expertise des dossiers est très chronophage donc la commission souhaiterait instaurer un pré-requis de niveau C1 en français ou en anglais pour 2017.

MME LEBORGNE CASTEL relève qu'elle avait déjà communiqué des critères mais les premiers dossiers reçus ne les respectent pas.

Le Directeur d'UFR confirme que le filtre est très mauvais à Campus France.

M. PELLENARD poursuit le compte rendu : l'UFR SVTE a 33 conventions bilatérales dont trois sont à renouveler d'urgence. Compte tenu du Brexit, il conviendrait de développer de nouvelles conventions avec d'autres pays d'Europe.

Pour les Erasmus + stage, deux bourses sont proposées par an pour l'UFR SVTE ; il existe d'autres bourses : CROUS, région, ...

Afin d'optimiser le travail de la commission, cinq groupes de travail ont été constitués : mobilités sortantes et entrantes, information et communication, conventions internationales, internationalisation des formations et services, coordination et animation.

Les différentes actions à mener à court, moyen et long terme ont été définies.

### **Vote sur les pré-requis des étudiants internationaux en 2017 : niveau C1 en français ou en anglais**

➤ **Unanimité (28 pour)**

- **Commission de la communication réunie le 14/02/2017**

Mme TROMPIER, responsable de la commission, fait un compte-rendu.



Cette première réunion a permis aux différents membres de se présenter, puis M.ANDREOLETTI, précédent responsable de la commission, a fait part des missions et actions conduites au cours de la dernière mandature.

Une prochaine réunion devrait avoir lieu courant mars, elle sera l'occasion pour ses membres de se répartir les différentes tâches.

✓ **Approbation de contrats et conventions :**

- **Convention de formation professionnelle avec le Groupement National de Microscopie Electronique à balayage et de Micro-analyses (GN – MEBA)**

Cette convention a pour objet l'organisation d'une action de formation du 03 au 07/07/2017 sur le domaine universitaire de Bordeaux, qui concerne Madame Aline BONNOTTE.

Cette convention est soumise au vote dans la mesure où elle contient des dispositions financières qui seront prises en charge par l'UMR Agroécologie.

➤ **Unanimité (27 pour)**

- **Convention Bibracte**

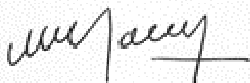
Il s'agit d'un accord de partenariat pour 2017 concernant le Master 1 AGES et la L3 STE dans le cadre du programme de recherche sur le mont Beuvray, sur le thème « Études des matériaux de construction et prospection géophysique » à Bibracte.

Cette convention est présentée par M. GARCIA et Mme QUIQUEREZ. Elle concerne 18 étudiants et 3 encadrants. Il n'y a aucun impact financier pour l'UFR.

➤ **Unanimité (27 pour)**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15**

Le Directeur d'UFR,



M. NARCE

Michel NARCE

## ANNEXE

### Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2017 à 14 h00 relative à la procédure d'évacuation des déchets chimiques

***Etaient présents :***

MME Sandrine BELLENGER, UMR U 1231,  
MME Pascale BOUCHOT, conseiller prévention de l'université (à partir de 15h 50),  
M. Ludovic BRUNEAU, Assistant de prévention UMR Biogéosciences,  
MME Isabelle CHAUVEL, Assistante de prévention UMR CSGA,  
MME Martine CLERGET, responsable administrative de l'UFR,  
MME Nelly DEBROSSE, Assistante de prévention enseignement de physiologie végétale,  
MME Cécile GAETAN, Assistante de prévention de biologie végétale,  
MME Catherine GONDCAILLE, Assistante de prévention EA BioPeroxyI,  
MME Siham HICHAMI, Assistante de prévention enseignement de biochimie,  
MME Julia LEEMPUT, Assistante de prévention UMR U 1231,  
MME Tatiana LOPEZ, Assistante de prévention UMR U 1231,  
M. Serge LOQUIN, Assistant de prévention enseignement de biologie animale,  
M. Loïc ROBLET, enseignement d'immunologie,  
M. Vincent RUDELLE, enseignement salle de TP licence,  
M. Michel SAUNIER, Assistant de prévention enseignement de physiologie animale.  
MME Maria TEIXEIRA BRANDAO, Assistante de prévention UMR Biogéosciences,  
MME Claire TOUZEL, Assistante de prévention UMR Artheis (jusqu'à 15h50).

➤ **Procédure d'évacuation des déchets chimiques dans le bâtiment Gabriel à partir de 2017**

Mme Clerget rappelle le courrier du Président de l'université en date du 7.11.2016, qui instaure une nouvelle procédure d'évacuation en raison du départ à la retraite de Michel Saunier début avril 2017 :

➤ Nécessité de désigner un **référent**, voire deux, par bâtiment :

- M. Vincent RUDELLE, adjoint technique, est candidat pour exercer la fonction de référent (tel : 6320, bureau S15, aile nord). MME Julia LEEMPUT accepte d'être suppléante.

▪ Missions du référent :

Cette mission va s'articuler autour de la collecte et de l'évacuation de deux types de déchets : les déchets issus de l'expérimentation et les déchets type DQD (déchets en quantité dispersée).

- ✓ Déchets issus de l'expérimentation : interface entre les assistants de prévention et le coordonnateur : recensement une fois par mois des besoins en conditionnements vides auprès des assistants de prévention, commande auprès du coordonnateur, distribution des conditionnements vides et numérotés, s'assurer que les emballages à enlever sont conformes à l'ADR, demande d'enlèvement.
- ✓ Déchets type DQD : interface entre les assistants de prévention et le coordonnateur (à priori une campagne annuelle) : même consignes....
- ✓ Archivage des listes de produits fournies par les assistants de prévention lors des évacuations

➤ Un nouveau **coordonnateur** va être désigné pour les sites IUVV, IUT, santé, CSGA et Gabriel :

- M. Arnaud CROCK, adjoint technique, UFR des sciences de santé

▪ Missions du coordonnateur

- ✓ Centraliser la gestion pour le prestataire de traitement (regroupement vers la soute de l'IUVV, accueil du transporteur pour la prise en charge)
- ✓ Distribuer les conditionnements vides numérotés et étiquetés selon l'ADR aux référents déchets chimiques des sites pour permettre la traçabilité
- ✓ Veiller au respect des consignes de sécurité

➤ Périodicité des enlèvements

- Déchets : selon besoins de l'UFR sciences et techniques (6 à 7 par an)
- Déchets en quantité dispersée : juillet

➤ Procédure

- Chaque assistant de prévention est responsable de l'emballage des déchets générés par son unité : demande de contenants vides au référent en précisant la

contenance, conditionnement en respectant l'étiquetage, la limite de remplissage, la date de péremption et transmission d'une fiche remplie au référent, acheminement des contenants pleins vers le local dédié du bâtiment Gabriel, archivage des dépôts faits.

- Le référent sollicite une fois par mois les assistants de prévention sur leurs besoins de contenants, en fait la demande au coordonnateur et les distribue à réception. Une fois par mois, le référent communique les fiches remplies au coordonnateur pour que les contenants pleins soient évacués.
- Pour les restes de poudres : commander les cartons UN, tenir compte de la date de validité, inscrire le code risque, le poids, indiquer « dangereux pour l'environnement » sur tous, noter ceux qui sont des CMR, mettre les déchets liquides en bidon, sauf les explosifs, ne pas mélanger l'acide nitrique, demander aux chimistes de Labo service pour les R1 et R2 (site AREKEM)

### ➤ Divers

- M. Roblet candidat pour être assistant de prévention : formation à prévoir
- Demande de J. Leemput, I. Chauvel, S.Hichami, C.Gaetan, de suivre la formation ADR
- Nécessité de mettre le local aux normes de sécurité (mise en place d'un système d'extraction, signalétique à prévoir et maintien de la porte fermée...). Nécessité d'évacuer les vieux appareils électroménagers qui y sont entreposés.
- Une procédure et des documents-types seront préparés
- Si Appareil type étuve, four... antérieur à 1992 à évacuer la présence d'amiante peut être suspectée: (à gérer comme déchet amianté) : contacter P.Bouchot
- Etablir une autorisation permanente d'utilisation d'un véhicule de service au référent
- Réunion en février du coordonnateur et des référents avec M. Saunier
- Lettre de mission des référents à faire adopter par le CHSCT
- Evacuation en février/mars des déchets en instance et formation avec M. Saunier
- Enlèvement de bidons en mars
- En avril visite du conseiller au transport de matières dangereuses
- Rapport de l'APAVE : sera transmis à chaque assistant de prévention. M. Roblet peut apporter son aide ; bilan des mises aux normes réalisées à transmettre à la RA
- Visite de l'inspecteur santé/ sécurité au travail le 07.02 (UMR Biogéosciences)